



Fiche d'aide  
au repérage  
**FAR 4**

# Fabrication de panneaux de bois

- Fibres de moyenne densité (médium ou MDF)
- Fibres de haute densité (HDF)
- Panneaux à lamelles orientées (OSB)
- Aggloméré
- Contreplaqué (CP)
- Lamellé-collé

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérogène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
<b>Transformation des grumes en copeaux</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	Émises lors des opérations de découpe, hachage, broyage des grumes, de tamisage, séchage et transport des copeaux de bois.
<b>Préparation des colles ou liants</b>	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	Présence dans les colles urée-formol ou mélamine-formol utilisées pour la fabrication des panneaux d'agglomérés, de MDF, HDF ou OSB.
	<i>Phosphate de tris(2-chloroéthyle)</i>	Possible	Agent ignifugeant pouvant être utilisé pour certaines qualités de panneaux.
<b>Encollage et pressage (copeaux ou lamelles)</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	Présents dans certaines huiles et graisses de lubrification des presses. Exposition possible par dégradation thermique de ces lubrifiants.
	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	
	<b>Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)</b>	Certaine	
<b>Découpe et stockage</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	
	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	
<b>Surfaçage ou stratification</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	Émises lors des opérations de ponçage des panneaux.
	<b>Formaldéhyde</b>	Certaine	
<b>Contrôle qualité</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	Exposition possible lors de contrôle qualité par radiographie.
	<b>Rayonnement X</b>	Possible	

fiche d'aide au repérage

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des CARSAT, CRAM et CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérogènes dans cette activité, veuillez contacter : [site.web@inrs.fr](mailto:site.web@inrs.fr) ou votre interlocuteur à la CARSAT.

<b>Manutention mécanique</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	
	<b>Gaz d'échappement de moteurs diesel</b>	Très probable	Émis par les chariots automoteurs diesel.
<b>Nettoyage, entretien et maintenance des équipements</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	
	<b>Trichloréthylène</b>	Possible	Solvants chlorés utilisés pour dissoudre certaines colles à bois. Présents dans certaines préparations.
	<b>Dichlorométhane</b>	Possible	
	<b>Cobalt</b>	Possible	Métal présent dans l'abrasif (ou stellite) utilisé pour l'affûtage des outils.
	<b>Cobalt métal en présence de carbure de tungstène</b>	Possible	Exposition lors des opérations d'affûtage des outils en carbure de tungstène.
	Fumées contenant des métaux <b>Cadmium, béryllium, chrome VI, cobalt, nickel, arsenic, plomb</b>	Certaine	Dégagées lors des opérations de soudage. Se reporter à la FAR 15 pour le détail des cancérogènes.
<b>Alimentation et entretien des chaudières</b>	<b>Poussières de bois</b>	Certaine	Exposition lors de la manutention des déchets de bois utilisés pour alimenter les chaudières.
	<b>Hydrazine</b>	Très probable	Utilisé dans le traitement anticorrosif des chaudières. Se reporter à la FAR 16 pour un avis sur la substitution.
Se reporter à la FAR 37 pour le repérage des cancérogènes liés à l'entretien et à la maintenance des chaudières.			

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérogènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérogène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, CIRC 1 ou 2A     **Cancérogène suspecté** = UE Catégorie 2 ou CIRC 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

#### Pour en savoir plus

Dossier web du site INRS « Agents chimiques CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Dossier web du site INRS « Cancers professionnels »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Page web du site INRS « Cancers professionnels. Classifications existantes »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/classifications-existantes.html>

Page web du site INRS « Prévention des risques liés aux agents CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/prevention-risques-cmr.html>

Page web du site INRS « Transformation du bois »

<http://www.inrs.fr/metiers/bois.html>

Dossier web du site INRS « Poussières de bois »

<http://www.inrs.fr/risques/poussieres-bois/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Fiche d'aide à la substitution des cancérogènes « Hydrazine. Traitement anticorrosion des chaudières » (FAR 16)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAS%2016>

Fiche d'aide au repérage des cancérogènes « Soudage / brasage des métaux » (FAR 15)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAS%2015>

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des CARSAT, CRAM ou CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérogènes dans cette activité, veuillez contacter : [site.web@inrs.fr](mailto:site.web@inrs.fr) ou votre interlocuteur à la CARSAT.



FAR 4

## Fabrication de panneaux de bois

Fiche d'aide au repérage des cancérogènes « Entretien et maintenance de chaudières » (FAR 37)  
<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAS%2037>

fiche d'aide au repérage

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des CARSAT, CRAM ou CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérogènes dans cette activité, veuillez contacter : [site.web@inrs.fr](mailto:site.web@inrs.fr) ou votre interlocuteur à la CARSAT.